

**Marie Alexandre Louis Henry DELAHAYE d'ANGLEMONT
testament et inventaire, Basse Terre 1814-1815**

Sainte-Croix Lacour, Bernadette et Philippe Rossignol

A l'occasion de la recherche sur les origines de PRIVAT d'ANGLEMONT en 2002 puis 2004¹, *Sainte-Croix Lacour* nous avait envoyé les photocopies des actes de dépôt de testament puis d'inventaire d'Alexandre Louis Henry DELAHAYE d'ANGLEMONT par M^e Bernard de Luchet, aux archives de la Guadeloupe, qui représentent un très grand nombre de pages, d'une petite écriture serrée mais très lisible, alors que la « copie figurée » envoyée en France dont nous disposons n'est que de 5 pages (actes 11, 12 et 13 : dépôt de testament, extrait d'inventaire, désistement de propriété).

Ces actes ne montrant pas de rapport apparent avec Privat d'Anglemont nous les avons alors laissés de côté car leur analyse demandait un trop gros travail. Nous les reprenons aujourd'hui parce qu'ils sont riches en informations diverses.

Voici d'abord des éléments généalogiques² :

Messire Jean Baptiste Henry DELAHAYE d'ANGLEMONT

fils de Jean Antoine, commissaire de la marine à Dunkerque (+ 20/03/1748 Le Havre), et
Jeanne Claire BELLANGER

écuyer, commissaire ordinaire de la marine demeurant au Parc de la Marine à
Dunkerque à son mariage puis au département de Calais en 1742-47 ; commissaire
général ordonnateur de la marine au département de Flandre et Picardie en 1748,
anobli le 06/05/1780³

o 09/03/1715⁴ (27 ans au mariage) Saint Valéry en Caux (Seine Maritime, 76)

+ 11 prairial III (30/05/1795), Saint Germain en Laye (Yvelines, 78) ; maison nationale
dite Le Grand Commun, place de la Fraternité ; 80 ans, pensionnaire de la Nation,
ancien commissaire général de la marine ordonnateur en Flandres et Picardie ; en
présence de son frère Robert Toussaint Delahaye d'Anglemont, ancien lieutenant de
vaisseau, 68 ans, même domicile

x 18/11/1742 Dunkerque (Nord, 59)⁵, Olive⁶ GOEMAN, fille de + Jean François et Anne
Marie BECQUET

o 12 b 13/12/1722 Dunkerque

¹ GHC 145, février 2002, p. 3402-3414 « Alexandre Privat d'ANGLEMONT ce Guadeloupéen célèbre et méconnu » par Willy Alante-Lima et « Le grand-père d'Alexandre Privat d'ANGLEMONT » GHC 172, juillet-août 2004, p. 4252-4260.

² Notes de Jean Ziegler à Willy Alante-Lima qui nous les a transmises ; correspondance avec Philippe Bergeron en 2002 ; recherches complémentaires dans les registres paroissiaux en ligne.

³ Nouveau d'Hozier 184.

⁴ Nous n'avons pas trouvé le baptême à Saint Valéry en Caux.

⁵ Mariage non filiatif mais le père et le frère du marié, Robert Toussaint, sont témoins. Le mariage est célébré avec « l'autorisation des messieurs du magistral de la ville, chefs tuteurs de la contractante ».

⁶ A son mariage elle est prénommée Olivière, seul prénom repris par des généalogies sur geneanet, mais une mention marginale corrige, par jugement suite à une requête présentée le 16/06/1780, le prénom en Olive, toujours utilisé dans tous les actes la nommant.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

+ 13 prairial VI (01/06/1798) Saint Germain en Laye ; 76 ans, veuve ; décédée maison nationale dite Le Grand Commun, place du château ; déclaré par son beau-frère Robert Toussaint Delahaye Danglemont, ancien lieutenant de vaisseau, 70 ans, même domicile

d'où :

1 Jean Baptiste Henry Robert DELAHAYE d'ANGLEMONT

o et b 09/03/1746 Calais, Notre Dame (vue 495/1708) ; p messire Robert Toussaint Delahaye d'Anglemont ; m dame Jeanne Claire Belanger épouse de messire Delahaye d'Anglemont
+ /1814

2 Demoiselle Marie Rosalie Flore DELAHAYE d'ANGLEMONT

demeurant à Saint Germain en Laye rue du Vieil Abreuvoir, héritière pour ¼ de son frère
o 01 b 19/08/1747 Calais, Notre Dame (vue 589/1708) ; p Charles Gaspard Poëron ;
m Madeleine Morel
+ 16 d 17/11/1827 Saint Germain en Laye ; célibataire, rentière, 80 ans 3 mois ; en son domicile rue du Vieil Abreuvoir n° 10
sans alliance

3 Messire Marie Alexandre Louis Henry DELAHAYE d'ANGLEMONT

chevalier de Saint Louis le 24/03/1791, lieutenant au régiment de la **Guadeloupe** le 01/05/1775, campagne de Sainte Lucie 1778, de Savannah (Georgie) à Savannah en 1779 où blessé, de Saint Christophe en 1782, capitaine le 02/10/1784⁷, major commandant la compagnie des royalistes émigrés à la Dominique en 1796⁸ ; propriétaire de l'habitation Danglemont à Saint Claude puis de l'habitation Plaisance en 1806

o 7 b 28/11/1748 Calais, Notre Dame (vue 642-43/1708) ; p messire Jean Louis François de Roussel chevalier seigneur de Preville, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de Saint Louis, commandant de marine en ce port ; m dame Marie Marguerite Hélène Druicquet de Saint Martin épouse de messire Étienne de La Boulie, chevalier de Saint Louis, lieutenant pour le roi à Calais

+ 04/08/1814 Basse Terre, sur son habitation Plaisance ; âgé de près de 66 ans ; déclaré par Joseph Dupuy Desislets Mondésir, membre de la cour d'appel et habitant banlieue de Basse Terre, et Ignace Petit, aussi membre de la cour d'appel, domicilié paroisse Saint François de Basse Terre

x 30/10/1780 paroisse du Parc, Matouba, Jeanne Marguerite DUPUY DES ISLETS comtesse de Surville, fille de + Jean Baptiste, chevalier de Saint Louis, et + Marguerite GUICHARD de BIENASSIS

o 02 b 15/09/1748 Basse Terre Saint François
+ 14 (+) 15/11/1796 Roseau, Dominique ; 49 ans
testament 12/11/1796

ax 13/11/1766 Basse Terre Saint François, Bernardin comte de PRAËL SURVILLE, fils de + Bernardin et Marie Anne d'IRLANDE⁹

o ca 1741 Saint Germain de Cour d'Évêque, évêché de Sées, généralité d'Alençon

⁷ Colonies E 248 et EE/33/7. Détail de ses états de services p. 14 de La famille DUPUY des ILETS à la Guadeloupe d'Yvain Jouveau du Breuil, La Berrantille 6, octobre 1998.

⁸ Mention sur l'acte de décès de sa femme.

⁹ Pour détails sur lui voir p. 13 de La famille DUPUY des ILETS op. cit.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

+ 29/08/1786 Matouba, sur son habitation ; 53 ans

4 Demoiselle Louise Henriette Olive DELAHAYE d'ANGLEMONT

demeurant à Saint Germain en Laye rue du Vieil Abreuvoir, héritière pour ¼ de son frère
o et b 02/04/1750 Calais, Notre Dame (vue 731/1708) ; p Pierre Eustache Lévêque de
Roqueville : m demoiselle Louise Félicité Delahaye d'Anglemont
+ 06/01/1825 Saint Germain en Laye ; célibataire, rentière, 74 ans 9 mois ; en son
domicile rue du Vieil Abreuvoir n° 10 ; déclaré par les notaires royaux M^{es} Jean
Baptiste Gabriel Dupuis, 60 ans, et Louis Alexandre Ducastel, 34 ans
sans alliance

5 Messire Marie Joseph DELAHAYE d'ANGLEMONT

sous lieutenant (01/05/1775) puis lieutenant au premier régiment de la **Guadeloupe**¹⁰
o 16 b 17/06/1751 Calais, Notre Dame (vue 794/1708) ; p Jean Letroze, garçon
charpentier de navire ; m Élisabeth Benard, domestique de la maison
+ 16/08/1787¹¹

6 Messire Michel Dominique Scipion DELAHAYE d'ANGLEMONT

élève-commissaire à Brest 01/11/1770, sert à Toulon du 16/08/1778 au 01/10/1792,
chargé des prisonniers de guerre ; en 1795 « demeurant à Saint Germain en Laye où il
vit de son revenu » ; commissaire de la marine au Havre 03/05/1796, démissionne le
25/03/1797 pour raison de santé, chevalier de la Légion d'honneur 09/11/1814¹²
demeurant en 1815 à Pont Audemer (Eure, 27), faubourg Saint Aignan, héritier pour ¼
de son frère
o et b 01/09/1752 Calais, Notre Dame (vue 870/1708) ; p Michel Dominique Barbier,
pilotin ; m Marie Jeanne Nicole Dubourg
+ 04/04/1819 Pont Audemer ; 66 ans¹³
x 3 nivôse IV (24/12/1795) Pont Audemer, Marie Louise Victoire de BOSCHENRY de
PLAINVILLE, fille de Jacques Hubert, ancien lieutenant colonel d'infanterie et
commissaire principal des guerres, et Marie Marguerite Victoire LEPREVOST de
MERLEVAL, demeurant à Pont Audemer
o 05 b 07/09/1773 Caudebec en Caux
+ 11/12/1843 Pont Audemer ; 70 ans

d'où :

Édouard Hubert Scipion DELAHAYE d'ANGLEMONT

homme de lettres à Paris¹⁴

o 8 nivôse V (28/12/1796) Pont Audemer, chez ses grands-parents maternels ;
déclaré par la sage-femme ¼ d'heure après la naissance car sa vie est « en péril
imminent »

+ 22/04/1876 Paris

x 31/12/1840 Paris, Jeanne Louise Augustine Camille PRINET

Christian Paul DELAHAYE d'ANGLEMONT dit vicomte d'Anglemont
employé au ministère des finances (puis préfet ?)

¹⁰ Colonies E 248.

¹¹ Nouveau d'Hozier 184, qui donne la date du décès, sans lieu

¹² LH/1274/20

¹³ Mariage et décès Daniel Louis, dlouis3 sur geneanet.

¹⁴ Voir « Alexandre Privat d'ANGLEMONT ce Guadeloupéen célèbre et méconnu », op. cit. p. 3403.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

o 8 d 9 thermidor VII (26/07/1799) Pont Audemer, faubourg Saint Aignan
x 24/06/1843 Paris, Rosalie Joséphine DESRIVES de GRANDCOMBE
d'où postérité, des deux frères

7 Robert Luc Henry DELAHAYE d'ANGLEMONT

o 18 b 19/10/1754 Calais, Notre Dame (vue 1029/1708) ; p Robert Toussaint Delahaye,
écrivain ordinaire de la marine au département de Dunkerque ; m damoiselle Flore
Rosalie Danglemont
+ /1814

8 Jeanne Rosalie Alexandrine DELAHAYE d'ANGLEMONT

b 28/12/1755 Calais, Notre Dame (vue 1114/1708) ; p Louis Alexandre Delahaye
Danglemont ; m damoiselle Flore Rosalie Delahaye Danglemont, ses frère et sœur
+ /1814

9 Messire Jean Baptiste Constantin DELAHAYE d'ANGLEMONT

chevalier de Saint Louis 02/07/1817, ancien officier supérieur au corps royal d'artillerie
demeurant à Saint Germain en Laye rue du Vieil Abreuvoir, héritier pour ¼ de son frère
o 15/08/1759 Ostende, Belgique¹⁵
+ 28 d 29/08/1817 Paris

De ces 9 frères et sœurs il n'en restait que 4 en 1814 à la mort de Marie Alexandre Louis
Henry Delahaye d'Anglemont.

Dépôt du testament olographe le 06/08/1814 (acte 71)

trouvé lors de l'apposition des scellés dans son habitation Plaisance où il est décédé.

15 juillet 1813

Marie Alexandre Louis Henry Delahaye d'Anglemont

64 ans, habitant propriétaire à Basse Terre extra muros.

Je lègue à mes deux frères et mes deux sœurs tous mes biens à la Guadeloupe et en
France, un quart à chacun, à la réserve de mon mobilier.

Exécuteur testamentaire Urbain Petit

Inventaire du 17/08 au 06/09/1814 (acte 72)

A la requête d'Ignace Petit¹⁶, exécuteur testamentaire, et en présence de François
Landais, procureur près le tribunal de première instance de la Basse Terre, représentant
les héritiers tous absents.

Objets présentés par M. Desislets Mondésir, habitant propriétaire et juge de la cour
d'appel, gardien des scellés.

Estimation par Charles Radeling de Ravaine et Jean Baptiste Poirié, propriétaires
domiciliés à Basse Terre Saint François, et Marie Gabriel Beaupein Monplaisir, demeurant
à Basse Terre extra muros, même paroisse.

¹⁵ Dans la liste de Waterloo et les Cent Jours et ses 40 140 militaires.

¹⁶ Prénoms et nom complets Ignace Urbain Petit Moustier.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Détail des meubles et objets (4 pages ½) dans le salon, la chambre du défunt et une autre petite chambre, galerie, office et galetas.

Nous relevons quelques éléments, sans en reprendre l'estimation :

les vêtements dans l'armoire : 13 bonnes chemises et 10 mauvaises ; 13 culottes et pantalons blancs en coton, toile et nanquin¹⁷ blanc ; 14 culottes et pantalons en nanquin jaune ; 10 gilets blancs et 5 en couleur ; une culotte en casimir¹⁸ noir ; un habit de drap noir et un autre de drap bleu ; un habit d'uniforme ; 8 paires de bas, 4 paires de demi-bas ; 8 mouchoirs de poche ; 3 paires de bottes demi-usées ; un chapeau de paille noire ;

bijoux : une montre d'or et sa chaîne en or ; une montre en argent avec une petite chaîne en or ; une paire de lunettes montée en or ; une boucle de col et une paire de boucles de jarretières en or ; une paire de boutons de manche en or ; une tabatière d'argent « très légère et très vieille » ; un sabre avec poignée en argent ; une paire d'éperons et une boucle de ceinture de culotte en argent ;

autres objets : « une boîte de globules pour passer le rum » ; une petite pendule, une paire de pistolets ; 2 petites balances pour peser l'or ; une petite boîte à barbe et un vieux rasoir ;

argenterie : 24 couverts, 8 cuillers à ragoût, 2 cuillers à soupe, le tout à filets et argent de Paris ; un moutardier, une porte-huilière, une cafetière, 12 cuillers à café, le tout en argent ;

Esclaves suivant le dénombrement de 1814 :

- la négresse Dolly, morte avant le sieur Delahaye D'anglemont (décès mentionné le 26/03 « à la page 20 d'un petit carnet tenu par le feu sr Delahaye D'anglemont »)
- **Amédée** mulâtre porté comme libre (voir ci-après)
- Thérèse négresse infirme de 68 ans (10)
- **Magdeleine**, négresse de 67 ans très infirme (voir ci-après)
- Rose, négresse de 56 ans, ayant une hernie (1 000)
- Victoire, négresse de 37 ans, estropiée et maronne (mémoire)
- Sophie, négresse domestique, 36 ans, valétudinaire (1 320)
- Benjamin, nègre de 28 ans, ayant une hernie (1 800)
- Auguste, nègre de 23 ans, domestique cuisinier (3 300)
- Catherine, négresse de 28 ans (2 000)
- Joséphine, négresse de 23 ans (2 640)
- Élisée, nègre de 22 ans, a un ulcère au pied (1 650)
- Jean Louis, nègre de 22 ans (2 000)
- Placide, mulâtre domestique, 15 ans (2 640)
- Jean Pierre, nègre de 14 ans (2 200)
- Francisque, nègre de 8 ans (1 500)

Bestiaux : 1 vache et 1 génisse ; 1 cheval, avec 2 selles, bride et caparaçon ; 18 moutons ; 8 cabrits

Terres : 24 carrés ; aucune plantation

¹⁷ Toile de coton à tissu serré et solide, de couleur jaune clair, fabriquée originellement à Nankin, utilisée principalement dans la confection masculine

¹⁸ Tissu de lainage léger, sergé.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Bâtiments :

- maison principale en bois de sap du nord, de 40 pieds de long sur 24 de large, couverte en essentes¹⁹ (8 000)
- un enclos avec une case parc aux moutons ; une case en bois de pays couverte en paille et entourée de gaulettes²⁰ ; une lapinière ; un colombier
- un mauvais bâtiment de 3 pièces, dont la cuisine, couvert en paille et entouré de gaulettes
- une case à grager²¹ en très bon état, en bois incorruptible, avec un moulin à manioc à bras et son canot²²
- deux grandes cases à nègres (5 et 4 chambres) en bois incorruptible
- une case en bois du nord couvertes en essentes, avec deux moulins à coton (2 petits ballots de coton envoyés chez M. Surian, négociant à Basse Terre, pour être vendus)
- une meule à repasser avec sa manivelle en bois

Papiers relatifs à l'actif de la succession :

Titres de propriété de l'habitation :

- contrat de vente par Nicolas Elein Lesueur à Jean Jacques Bouvier (M^e Michel, 12/12/1805) de 25 carrés de terres à prendre dans l'habitation de Boulogne avec 9 esclaves ; PV d'arpentage par M. Monsigny 29 brumaire XIV (19/11/1805)
- contrat de vente par M. Bouvier à M. Delahaye d'Anglemont de ces mêmes terres, des bâtiments qu'il y a fait construire et de 11 esclaves ; 130 000 livres dont 60 000 à payer aux héritiers Desislets (M^e Mollenthiel 27/09/1806) ; renonciation par Céleste Élisabeth Dheur épouse de Jean Jacques Bouvier à tous droits sur l'habitation vendue (M^e Mollenthiel 14/12/1806)
- PV d'arpentage par M. Godefroy de Bouillon, grand voyer et arpenteur général de la Guadeloupe 25/05/1810, avec plan d'une portion de terre de 12 carrés, dépendant de l'habitation, occupée par le **camp de Boulogne**, louée au gouvernement [anglais] 5 790 livres par an ou 482 livres par mois, versées le 25 de chaque mois

Quatre petits carnets « sur lesquels le feu sr Delahaye Danglemont écrivait chaque jour la plupart de ses affaires » et « offrant divers renseignements sur les affaires tant actives que passives » : 108 pages du 11/08/1728 à juillet 1806 ; 50 pages du 09/08/1806 au 21/12/1809 ; 56 pages du 14/04/1810 au 01/01/1812 ; 23 pages écrites et surplus en blanc du 02/01/1812 au 25/07/1814.

Liste des créances : M. Dubois, capitaine adjudant major, Pierre Léandre, Mme Desislets veuve Mallian sa belle-sœur, M. A. Daleyrac, M. Trevern, Mme veuve Danglade.

30 bordereaux de petites fournitures à divers par le feu sieur Danglemont « lorsqu'il faisait le commerce pendant son émigration à la Dominique »

Affaires terminées et soldées : sommes dues en 1807 par la société de MM Desislets Mondésir et Descressonnières ; reconnaissances par M. Descressonnières à M. Danglemont dont il était alors fondé de pouvoirs jusqu'à son retour dans la colonie ;

¹⁹ Mot d'origine normande utilisé aux Antilles : plaque de bois en forme d'ardoise.

²⁰ Branches fines que l'on peut tresser pour faire une clôture aérée.

²¹ Râper (le manioc).

²² Bac en forme de canot.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

affaires avec MM Butel de Junkère et Moreau Saint Rémy son beau-frère au Roseau isle Dominique.

Totalité de l'actif : 93 836 livres

Dettes passives, frais de justice et de succession

- Frais de succession 815 livres (à M. Petit exécuteur testamentaire, M^e Girard avoué, Me A. Foignet avoué du curateur aux biens vacants, à M^{es} Méry Darcy et Bernard de Luchet, notaires, au procureur du roi)
- Frais de médecin 976 livres (à M. Amic)
- Frais funéraires 2 126 livres (à M. Cabre imprimeur pour les billets d'enterrement, aux porteurs du cercueil, à Mme veuve Durand pour linge, crêpes et gants, au curé, à M. Bardon pour les rafraîchissements fournis)
- Frais de deuil 382 livres (à Mme veuve Vergne pour les étoffes nécessaires pour les habits de deuil de deux domestiques, à M. Gien tailleur pour un habit complet de deuil pour le domestique de M. Danglemont)
- Frais de nourriture des esclaves (morue) depuis le décès jusqu'à la location de l'habitation 100 livres
- Réclamations de divers : M. Surian, négociant (un baril de maïs, 81 livres), M. Bouvier, négociant (30 livres de clous à essentes, 60 livres), M. Buraud maréchal ferrant (ferrage du cheval du défunt, 81 livres)

Total du passif 4 622 livres

Testament de Mme d'Anglemont et liberté à ses esclaves

Jeanne Marguerite DUPUY DES ISLETS épouse du sieur Delahaye d'Anglemont est décédée au Roseau, Dominique, le 14 novembre 1796, ayant fait son testament le 12 novembre.

Elle engage son mari à verser 2 000 livres à son filleul, fils de Mr Fouillole des Ruisseaux et de Mlle Capber, et 1 650 livres à la filleule de son défunt premier mari M. de Surville, fille des dits sr et dame Des Ruisseaux, à payer après le règlement de la communauté avec son mari. Legs payés mais aucune trace dans les papiers.

Elle déclare que « s'étant réservé par son contrat de mariage la faculté de donner la liberté à quelques-uns de ses sujets » elle veut que la liberté soit donnée, lorsque les facultés de son mari le lui permettront, à « **Élisabeth mulâtresse et à Saint Amand son fils** » et à la mulâtresse Eugénie, lors du retour de son mari à la Guadeloupe.

La mulâtresse Eugénie a bien été affranchie, ainsi qu'Élisabeth, **morte depuis**.

Quant au métif Saint Amant, fils de la mulâtresse Élisabeth, il n'est pas encore affranchi. Il a été baptisé au Roseau le 23 mars 1795 suivant son extrait de baptême, sous le nom de Médée, où il est dit âgé de 2 ans et fils d'Élisabeth, mulâtresse libre. Or il n'est pas né libre puisque le baptême est antérieur au testament. M. Desislets Mondésir frère de Mme d'Anglemont affirme que c'est bien le même enfant que Saint Amant, la mulâtresse Élisabeth n'ayant eu que deux enfants, un garçon d'abord appelé Saint Amant et une fille morte en bas âge (Adélaïde baptisée le même jour que son frère, à 2 mois) : **Saint Amant, Médée et Amédée** sont une seule et même personne. Il sera désormais désigné sous le nom d'Amédée et il a toujours été considéré comme libre par M. d'Anglemont qui avait sans doute l'intention de l'affranchir. Il est porté libre de naissance sur les dénombremets de 1808 et 1809 et libre sur celui de 1813.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Il est porté sur le premier petit carnet : « Magdeleine appartenante à Médée est entrée chez moi, à la Coulisse, le soir 11 novembre 1805. » et « Monsieur Capbert doit à Médée 2 ans 9 mois et demi de sa **négresse Madelaine** ». Dans le 3^e carnet « Médée conduisant mes nègres je lui donne 4 gourdes par mois, nourri, blanchi, logé, 4 culottes de toile de Russie et une pièce de ginga²³ par mois », du 01/04/1813.

Désistement par Ignace Petit au nommé Amédée dit Saint Amant (acte 73)

Le 20 septembre 1814, en conséquence des documents précédents, Ignace Petit comme exécuteur testamentaire, ayant exposé les faits au gouverneur de la Guadeloupe qui a donné son accord, se désiste de toute propriété sur le mulâtre (sic) Amédée dit Saint Amant, à qui Son Excellence accorde l'affranchissement, et promet de pourvoir à sa subsistance en cas de vieillesse ou d'infirmité pour qu'il ne devienne point à charge de la colonie.

La négresse Madeleine, qui appartenait à feu Élisabeth mère d'Amédée, lui fut remise. Il s'agit très probablement de la mère d'Élisabeth.

Compte-rendu aux héritiers de l'administration des biens, 18/03/1815 (acte 81)

Le sieur Ignace Petit, exécuteur testamentaire, considérant qu'il ne pourrait vendre l'habitation qu'à un prix très inférieur au prix de l'achat, le proposa à la location. Dès le 22 août 1814 il passa un bail avec Nicolas Le Sueur, voisin de l'habitation, pour la portion de terre non louée au gouvernement anglais, les bâtiments et 10 esclaves (ceux « accoutumés aux travaux de la terre » :Thérèse, Rose, Benjamin, Catherine, Joséphine, Élisée, Jean Louis, Jean Pierre, Francisque et Victoire, toujours maronne) pour 150 livres argent par mois, payable tous les 3 mois.

Recettes

Le linge de corps et la garde robe du défunt furent vendus de gré à gré et non à l'encan, ce qui aurait été « peu convenable » pour la famille, (418 livres) ; les moutons et cabris à M. Vitalis, boucher (1 224 l.) ; la vache et la génisse aux bouchers (594 l.) ; le mulâtre Placide à M. Balestie (2 700 l.) ; la négresse Sophie à Mme veuve Hamel (1 386 l.) ; le nègre Auguste à Mme veuve Reizet (3 366 l.)²⁴. Vente à l'encan des meubles, argenterie, cheval (8 472 l.).

Trois mois de location pour le camp de Boulogne payés par M. Sommerset, commissaire anglais, les 25 septembre, octobre et novembre 1814 (482 l. x 3). Le gouvernement anglais ayant quitté la Guadeloupe et le gouvernement français ayant abandonné ce camp, les terres ont été réunies à celles louées à Nicolas Le Sueur, lequel a payé 350 l. pour 3 mois de location.

432 livres pour les 263 livres de coton envoyées par feu M. d'Anglemont à M. Surian.
Total des recettes 22 716 livres

Objets remis en nature : le sabre à poignée d'argent, la plaque d'argent du baudrier et deux cachets en argent ont été envoyés aux héritiers.

²³ Tissu de coton rayé.

²⁴ Ce sont les 3 domestiques. On peut remarquer que le prix de vente est légèrement plus élevé que celui de l'estimation.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Dépenses

Outre celles mentionnées dans l'inventaires (les différents frais), on peut relever l'affranchissement de lettres (9 livres 15 sols chacune) à Mlle Flore d'Anglemont (l'aînée des 3 frères et sœurs héritiers demeurant à Saint Germain en Laye) ; 1000 livres au Trésor pour la patente de liberté d'Amédée et 18 livres au greffe pour son enregistrement.
Total 7 773 livres.

Reliquat du compte de succession 14 943 livres, payé à M. Pierre Henry Hippolyte Henry, fondé de pouvoir des trois héritiers de Saint Germain en Laye (M^e Dupuis 01/11/1814) et remise de toutes les pièces mentionnées. Celui-ci remet à M. Louis Charpentier, marchand épicier demeurant ordinairement à Paris, en ce moment à Basse Terre en l'étude, fondé de pouvoirs de Michel Dominique Scipion Delahaye d'Anglemont (M^e Bunel à Pont Audemer 08/10/1814) 3 541 livres, faisant le quart de la somme totale.

Alexandre PRIVAT d'ANGLEMONT ?

Même s'il y a des ressemblances de prénoms et de patronyme, aucun rapport ne peut être établi entre Marie Alexandre Louis Henry DELAHAYE d'ANGLEMONT et Alexandre PRIVAT d'ANGLEMONT²⁵, né à Sainte Rose le 21/08/1815, fils d'Élisabeth Desmaretz mulâtresse libre de naissance.

La mère se prénomme Élisabeth mais elle ne peut pas se confondre avec Élisabeth mulâtresse, mère de Saint Amand (plus tard Médée puis Amédée), morte avant 1814. Alexandre Privat né en août 1815 ne peut pas être fils de Marie Alexandre Louis Henry Delahaye d'Anglemont mort en août 1814.

La seule éventualité de rapprochement pourrait être que le père naturel inconnu d'Alexandre Privat Danglemont soit Amédée, né en 1793 et élevé dans la famille Delahaye d'Anglemont... Simple hypothèse que rien à ce jour ne peut confirmer !

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

²⁵ « Alexandre Privat d'ANGLEMONT, ce Guadeloupéen célèbre et méconnu » GHC 145, février 2002, p. 3402.